

LA LETTRE DE GÉOSTRATÉGIES 2000

ANCIENS DE CAMBRIDGE † ANCIENS D'OXFORD † ASSOCIATION DES ANCIENS DE LA LONDON SCHOOL OF ECONOMICS † ASSOCIATION DES ANCIENS DE L'ÉCOLE DE L'AIR † ASSOCIATION DES SCIENCES PO † ASSOCIATION DES AUDITEURS ET CADRES DES HAUTES ÉTUDES DE L'ARMEMENT † ASSOCIATION NATIONALE DES AUDITEURS JEUNES DE L'IHEDN (ANAJ) † ASSOCIATION DES DIPLÔMÉS DU CENTRE D'ÉTUDES SUPÉRIEURES DE BANQUE † ASSOCIATION DES CENTRALIENS † ASSOCIATION DU CONTRÔLE GÉNÉRAL DES ARMÉES † ASSOCIATION DES DIPLÔMÉS DE L'ESSEC † INSTITUT DE RELATIONS INTERNATIONALES ET STRATÉGIQUES (IRIS) † INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES DE DÉFENSE NATIONALE † INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES NATIONALE DE LA SÉCURITÉ ET DE LA JUSTICE † INSTITUT SUPÉRIEUR DES AFFAIRES DE DÉFENSE (PARIS II) † INSTITUT SUPÉRIEUR DU COMMERCE † SAINT-CYRIENNE † ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES ET DIPLÔMÉS DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE

Site Internet : geo2000.org

N° 81 – JANVIER 2014

SOMMAIRE :

EDITORIAL :

PAR RAYMOND DOUYEREP.2

« LE LIVRE BLANC DE LA DÉFENSE ET LA SÉCURITÉ NATIONALE »

VINCENT DESPORTES

GÉNÉRAL DE DIVISION (2s) P.3

« LA MENACE TERRORISTE EN FRANCE »

MARC TREVIDIC

JUGE D'INSTRUCTION AU

TGI DE PARIS PÔLE ANTITERRORISTE.....P.5

« OÙ VA L'EUROPE ? ».....

JEAN-DOMINIQUE GIULIANI

PRÉSIDENT DE LA

FONDATION ROBERT SCHUMAN..... P.8

« QUEL AVENIR POUR L'INDE ? »

CLAUDE BLANCHEMAISON

ANCIEN AMBASSADEUR

AU VIETNAM, EN INDE,

EN RUSSIE ET EN ESPAGNE..... P.10

« LA CYBERSÉCURITÉ DES

INFRASTRUCTURES CRITIQUES »

M. VINCENT MARFAING

GROUPE THALES..... P.14

AGENDA :

- 29 JANVIER 2014, AU PALAIS DU LUXEMBOURG

« DÉSARMEMENT ET SÉCURITÉ DANS LE MONDE »

PAUL QUILÈS,

ANCIEN MINISTRE DE LA DÉFENSE

- 12 MARS 2014, AU PALAIS DU LUXEMBOURG:

« COMMERCE INTERNATIONAL : QUELLES AVANCÉES ? »

M. PASCAL LAMY,

ANCIEN DIRECTEUR DE L'ORGANISATION MONDIALE

DU COMMERCE

EDITORIAL
RAYMOND DOUYERE
PRÉSIDENT DE GÉOSTRATEGIES 2000

De l'année 2013, l'on peut retenir de nombreux faits politiques ou économiques.

De la mort de Nelson Mandela ou de l'élection du Pape François, en passant par la guerre au Mali ou en Centre Afrique, nombre d'événements posent question et mériteraient de longues analyses.

Pourtant le phénomène qui me semble le plus caractéristique de cette année est la prise de conscience mondiale du programme de surveillance électronique de l'Agence de sécurité américaine (NSA).

Outre le fait politique et ses conséquences diplomatiques que révèle l'affaire Snowden, il convient de s'interroger sur le sens de l'époque dans laquelle nous vivons.

Depuis quelques décennies, tout est numérisé mais nous n'avons pas encore intégré le phénomène d'interconnexion des données collectées par tous les réseaux.

Par l'intermédiaire des réseaux de fibre optique, les ondes émises par les antennes relais où sont connectés nos Smartphones, les serveurs de data center ou les « cloud », tout peut se savoir sur n'importe qui ou n'importe quoi : bien évidemment les Etats, en premier lieu, pour assurer leur sécurité militaire extérieure ou économique mais aussi malheureusement pour assurer la surveillance sociale des citoyens.

Il est vain de penser que nous pourrions arrêter ce phénomène.

Dans le même temps où le Président Obama demande à un comité des sages de fixer les limites de l'action gouvernementale de surveillance par des règles de droit ... « Le Washington Post » révèle que la NSA chercherait à mettre au point un ordinateur quantique. Celui-ci serait susceptible de casser les codes de sécurité les plus performants en raison de la formidable vitesse de calcul résultant de l'utilisation des atomes de ce futur ordinateur !

Nous pouvons donc, même si cela nous alarme, être sûrs que dans quelques années cet ordinateur verra le jour soit par la NSA soit par des sociétés civiles ...

Il serait utopique de croire qu'un secret militaire, économique, industriel ou encore médical pourra être conservé.

Quel que soit l'Etat, il représentera donc une puissance susceptible de s'imposer par la violence de ces pratiques, même encadrées par la loi, face à un citoyen responsable de ce qu'il juge possible de révéler de sa vie privée.

Il nous appartient de mener une réflexion sur ce type de société qui se dessine.

Voilà bien l'interrogation ultime : laisser faire ? Car c'est inéluctable, ou changer, soit individuellement, soit collectivement de comportement.

Alors quelle société numérique pour demain ?

Raymond Douyère

LE LIVRE BLANC DE LA DEFENSE ET LA SECURITE NATIONALE
Général de Division Vincent DESPORTES

Le mardi 25 juin 2013, Géostratégies 2000 a reçu le Général de division Vincent Desportes, invité à livrer ses impressions sur le dernier Livre Blanc de la Défense. Au cours de ce petit-déjeuner, organisé dans les salons du Palais du Luxembourg, le Général Desportes, qui exerce également les fonctions de Conseiller spécial du Président de Volvo Group Governmental Sales, Professeur à Sciences Po, a brossé un tableau assez pessimiste des futurs contours de nos armées. Regrettant amèrement le manque de vision et de cohérence de ce Livre Blanc, il a rejeté avec force tout nouveau sacrifice budgétaire, insistant sur la fonction régaliennne de notre Défense.

Ce Livre Blanc est une occasion manquée ! Le Général de division Vincent Desportes ne mâche pas ses mots. La Défense française se dégrade, certes en raison des difficultés budgétaires, mais aussi d'une volonté de dépolitisation des problèmes, de les ramener à de simples débats techniques. Nos capacités sont déconnectées de nos ambitions. Nous ne sommes plus une puissance à vocation mondiale. Ce Livre Blanc aurait dû marquer une rupture, proposer un modèle cohérent et autonome, dans le cadre d'une vocation régionale.

Toutefois, concède-t-il, il y a des avancées, comme le fait de passer d'une logique de moyens à une logique de contrats d'objectifs. Trois missions se dégagent : la protection du territoire national, la dissuasion et les interventions. Priorité est donnée à la protection du territoire, aux actions en Europe, mais aussi au Proche et au Moyen Orient et en Afrique, des zones qu'il juge trop éloignées géographiquement. Si le principe de mutualisation lui semble intelligent, il insiste sur la nécessité de garder l'efficacité propre à chaque armée, et de ne pas l'appliquer aux forces terrestres à l'étranger. Défenseur du concept de différenciation des forces (distinguer les forces aptes au combat de haute ou de faible intensité NDLR), il affirme pourtant la nécessité fondamentale, selon lui, de préserver les formats. Nous avons développé un modèle composé de matériels hors de prix, dont le format se réduit à chaque génération, et qui perd de plus en plus toute signification stratégique. Nous devons absolument préserver nos points d'appui en Afrique, qui nous donnent des avantages comparatifs vis-à-vis des autres Européens, ainsi que notre industrie de défense, capitale sur un plan économique et social. Il faut préserver les technologies clés, les bureaux d'études, ouvrir davantage les entreprises aux marchés.

UNE DEGRADATION ALARMANTE

Fondamentalement, ce Livre Blanc n'apporte rien de bon, martèle le Général de division Vincent Desportes. Il reflète un manque de foi, il n'opère aucun choix et ne reconstruit rien. Il y a pourtant des urgences à affronter, comme tout ce qui concerne le ravitaillement en vol. Nous disposons de 15 000 soldats projetables et de 45 avions de combat, ce qui ne représente rien en termes des forces opérationnelles. Nous serons toujours dépendants des Américains, alors

qu'ils se détournent de plus en plus de nos espaces. Nous sommes en train de devenir un partenaire mineur. En tant que force d'appoint, comme en Afghanistan, nous n'avons pas d'impact. Nous ne pouvons plus mener, dans la durée, des opérations qui n'ont pas reçu l'aval des Américains. Notre modèle est trop déséquilibré. Il y a d'une part, la sanctuarisation du nucléaire, et d'autre part, nos unités conventionnelles, qui servent de variables d'ajustement et se dégradent de plus en plus.

Concernant l'OTAN, ce Livre Blanc s'inscrit dans la continuité. Il affirme la nécessité de garantir l'autonomie nationale, et encourage les rapprochements bilatéraux. Pour ce qui est de l'Union Européenne, les projets sont en berne, traduisant désarroi et résignation. On s'interroge même sur notre réelle volonté de continuer à assumer le leadership en matière de sécurité et de défense européenne communes. On ressent plus les doutes que les convictions.

UNE POSITION AFFAIBLIE

Le rôle de la France diminue, il lui est de plus en plus difficile de maintenir son rang. Elle n'a pas su saisir la chance historique qui se présentait à elle avec le désarmement européen. Résultat : l'Allemagne va devenir la première puissance conventionnelle du Vieux Continent et bientôt, l'armée de terre suisse dépassera celle de la France.

Par ailleurs, cette ébauche de notre politique de défense repose sur des promesses budgétaires aléatoires, s'alarme le Général Desportes. La Défense est une fonction régaliennne, elle devrait être épargnée par les économies budgétaires. Or, vu les impératifs de retour à l'équilibre des finances publiques, il sera difficile d'appliquer la loi de programmation militaire dans son intégralité. Par rapport à 2013, l'effort budgétaire sera réduit en 2014 de 2 à 3 milliards d'euros, et portera essentiellement sur des investissements en matériel. Ces coupes budgétaires vont induire un décrochage, avec à la clé, la suppression d'un quart de nos moyens conventionnels. Cela aboutira à des effets pervers sur l'économie et l'industrie de la Défense, 20 000 emplois risquent d'être détruits.

Le temps politique a réduit le temps de la réflexion. Les paris n'ont pas été tenus.

Nos ambitions de grande puissance ne sont plus d'actualité, plus de la moitié de nos capacités de combat ont été

affaiblies, conclut le Général Desportes, qui constate avec regret le déclassement de l'autonomie stratégique de la France.

L'intervention du Général Desportes s'est poursuivie par un débat animé, comme à l'accoutumée, par Raymond Douyère, Président de Géostratégies 2000, et qui a donné lieu à de fructueux échanges.

Jacques Chabrun (Conseiller Maître Honoraire à la Cour des Comptes) : *L'outil militaire, tel que défini par le Livre Blanc, permettrait-il une intervention dans le conflit syrien ?*

Tout d'abord, pourquoi irions-nous intervenir dans le conflit syrien ? Les réponses sont loin d'être claires. De toute façon, nous ne disposons pas de moyens matériels suffisants et nous ne pouvons pas compter sur nos ressources politiques pour agir de manière autonome.

Vice-Amiral (2S) Jean-Louis Vichot : *Quel sera le rôle de l'armée de terre dans un conflit futur ? Y en a-t-il un autre que celui que nous avons vécu au Mali ? Quel devrait être le format des forces terrestres ?*

De par ma formation et ma carrière, j'ai une vision de « terrien ». Plus de 80% des effectifs déployés sont ceux de l'armée de terre. Plus de 90% des tués aussi.

Nous ne pouvons compter que sur 15 000 hommes, ce qui est insignifiant. Nous avons perdu la capacité immédiate de restaurer l'autorité de l'Etat et d'aider sa population. Attention à ne pas trop dégrader les formats.

Christophe Bouchez (Avocat) - Malika Sorel-Sutter (Haut Conseil à l'Intégration) : *Le Livre Blanc évoque-t-il une doctrine relative à l'éventuelle utilisation de l'Armée en maintien de l'ordre, en cas de menace intérieure généralisée (émeutes massives, mouvements insurrectionnels,...) ?*

Il cible le territoire national comme une priorité mais ne précise pas les menaces. Il ne parle pas de l'utilisation des forces militaires terrestres, car elles sont apolitiques et cela pourrait entraîner des traumatismes majeurs. Il a raison. Mais, chacun sait que cela peut et doit se faire.

Jean-Louis Pierrel (Chargé des relations universitaires IBM France) : *Dans ce cadre budgétaire très contraint, quels sont les choix dont vous déplorez qu'ils n'aient pas été faits ?*

Notamment en ce qui concerne le nucléaire. N'est-ce pas le moment de créer de véritables éléments mutualisés avec nos partenaires européens ?

On s'oriente de plus en plus vers une doctrine de l'emploi de l'arme nucléaire, car les armes deviennent de plus en plus précises. Nous devons conserver notre position dans la dissuasion stratégique, mais nous pouvons le faire en réalisant des économies. Le nucléaire n'est pas l'arme du

tout ou rien. Il faut une gradation dans l'emploi. Il faut démontrer la capacité du Président à utiliser le nucléaire, et en parallèle, à engager des unités conventionnelles comme au Mali. Il faut éviter la « stratégie de l'artichaut » menée notamment par Hitler, et qui place l'adversaire devant le fait accompli. Il faut pouvoir frapper et déloger l'adversaire avec les forces conventionnelles, avant d'atteindre, en ultime recours, le seuil nucléaire.

Toutefois, des questions se posent. A partir de quel niveau de dégradation des forces conventionnelles demandera-t-on un rééquilibrage entre le nucléaire et le conventionnel ? La composante aéroportée est-elle nécessaire ? Et la permanence à la mer ? Alors que le coût d'un sous-marin oscille entre 3 et 5 milliards d'euros. Est-il judicieux de changer d'armes aussi souvent ? Les têtes nucléaires ont été renouvelées quatre fois en quelques années. Le Vigilant est resté opérationnel avec le M45 pendant 6 ans, avant de recevoir le M51. Pendant ce temps, les Américains gardent leurs missiles Trident jusque 2040. La France possède 300 têtes (contre 200 pour la Chine et 180 pour la Grande-Bretagne). Il faut organiser un grand débat, nous demander à partir de quel niveau d'armement nucléaire la France peut être réellement dissuasive et nous y limiter.

Bruno Petit (Conseiller Général de l'Armement) : *Ne serait-il pas opportun de se poser la question de l'avenir des SNLE (Sous Marins Nucléaires Lanceurs d'Engins) ? Ces derniers pourraient être avantageusement remplacés par des sous-marins d'attaque munis de missiles de croisière.*

Vice-Amiral (2S) Vichot : Je voudrais préciser qu'en 20 ans, je n'ai connu que 2 têtes nucléaires sur les SNLE, à bord d'un même missile, le M4 (en service de 1984 à aujourd'hui) avec deux versions M4 et M45 des équipements embarqués. Le M51 est arrivé avec le Terrible, en 2010. Nous venons de connaître un échec avec le M51, lors du tir de qualification du Vigilant, car il y a eu en effet moins d'essais grandeur nature pour le M51 que pour le M4, les tests se font le plus souvent en laboratoire, ou sur banc. C'est un choix politique de réduction des coûts qui peut avoir un prix.

Le SNLE à quai est une cible et non un moyen de dissuasion, car il est vulnérable. Il faut donc le protéger. Il n'est vraiment efficace que lorsqu'il est dilué dans l'océan. On ne tient pas une permanence à quai.

Les Britanniques, pour faire des économies, ont acheté la tranche missile de leurs sous-marins, « sur étagère », aux Etats-Unis. Ils sont dotés de missiles américains et de têtes nucléaires développées avec eux. Est-ce une solution indépendante ?

La polyvalence de la capacité aéroportée est loin d'être négligeable. De plus, il ne faut pas oublier que le nucléaire français a tiré les capacités de la recherche et de l'industrie, cela a permis d'importantes avancées technologiques dans les domaines les plus variées (TGV, fusée Ariane).

Benoît Beauvillard (L'Argus de la Presse) – Philippe Marchat (Inspecteur Général des Finances) : *Une*

mutualisation européenne des moyens militaires est-elle envisageable, pour la marine, pour l'armée de terre et de l'air ?

Les programmes de coopération sont plus longs et plus chers, ce sont avant tout des décisions politiques. Il n'est pas toujours évident de renouveler le matériel au même moment et de se mettre d'accord sur un équipement en commun. Les hélicoptères franco-italiens, par exemple, comportent des différences, qui reflètent une logique propre à chaque pays. Le « pooling and sharing » peut entraîner des incohérences et des risques. C'est une perte de liberté, en matière d'action politique et de souveraineté. Certains secteurs, comme le renseignement, le transport aérien et maritime, se prêtent plus à la mutualisation. Pour les forces terrestres, c'est impossible, car il y a des risques en particulier celui de la mort des soldats. Pour l'opération au Mali, les Européens n'ont pas accompagné la France au combat, ils se sont limités à la formation des soldats maliens.

François-René Martelet (Secrétaire Général CIOMR) :
Que faire concrètement pour restaurer les moyens nécessaires à l'ambition de la France en matière de défense ?

La Défense constitue la première mission de l'Etat. Elle ne doit pas être sacrifiée. Ce n'est pas un objet technique, mais une question politique capitale. Avec ses 15 000 hommes et ses 45 avions de combat (contre 200 000 hommes pour les Américains), la France ne peut plus peser stratégiquement. Or, elle a des intérêts et des responsabilités en Afrique, en

Europe, dans le bassin méditerranéen. Ce qui nécessite un corps expéditionnaire solide et cohérent. De plus, le contexte

international se transforme, les Américains se détournent de l'Europe, laissant la place à de plus en plus de puissances régionales. Nous devons nous préparer activement.

Raymond Douyère (Président de Géostratégies 2000)

Il est urgent d'organiser un grand débat politique. L'OTAN a accompli les missions qui lui avaient été dévolues au départ. La menace soviétique a été contenue et l'Europe stabilisée. Toutefois, il semble délicat de mutualiser les forces au sein de l'OTAN, car la vision stratégique des pays européens est souvent divergente. Ils ne partagent pas les mêmes intérêts, notamment en Afrique.

Marie-Clotilde Hingray
Propos non revus par intervenant.

« LA MENACE TERRORISTE EN FRANCE »

MARC TREVIDIC, JUGE D'INSTRUCTION AU TGI DE PARIS, PÔLE ANTI-TERRORISTE

Le mardi 17 septembre 2013, pour son petit-déjeuner de rentrée, Géostratégies 2000 recevait, dans les salons du Palais du Luxembourg, Marc Trevidic, juge d'instruction antiterroriste, au Tribunal de grande Instance de Paris pour faire le point sur la menace terroriste. Il nous a brossé un tableau assez alarmant des évolutions en cours, insistant particulièrement sur un danger islamiste radical, de plus en plus difficile à contrer, car de moins en moins structuré. Auteur en 2013 d'un ouvrage intitulé « Terroristes, les sept piliers de la déraison », Marc Trevidic nous a également alertés sur les conséquences dramatiques de l'enlèvement de la situation en Syrie, transformée depuis plusieurs mois en nouvelle terre de Jihad.

Depuis 2000, la menace terroriste a changé. Nous devons désormais faire face à la fois à un terrorisme émanant d'Etats, de groupes structurés et même de « loups solitaires », comme ce fut le cas, récemment, à Londres et à la Défense, explique Marc Trévidic. Or, notre système juridique a été conçu pour lutter contre un hyperterrorisme, piloté par des pays comme la Libye, la Syrie et l'Irak. C'était l'époque d'une internationale terroriste, très active sous couvert de guerre froide. Nous y sommes encore confrontés avec le Hezbollah. La tactique est simple. Les attentats sont des outils, nécessaires à l'ouverture de négociations. La justice est alors mise à l'écart. Nous pensons qu'Al Quaida avait été démantelé, mais AQMI, en Afrique, lui a emboîté le pas. Seule, l'armée peut alors agir efficacement, comme l'a prouvé l'intervention au

Mali. En Syrie, la situation se dégrade et devient effrayante. Des camps d'entraînement apparaissent, sur le modèle de ceux qui existaient en Afghanistan, où des Jihadistes, venus du monde entier, y sont formés. Un nouvel Al Quaida est en train de resurgir, avec de très forts contingents. Tant que Bachar El Assad restera au pouvoir, le contexte sera propice aux islamistes, qui lancent des appels pour défendre cette terre d'Islam agressée. La Syrie est devenue une poudrière, qui dépasse en ampleur l'Irak et la Bosnie. En Egypte et en Libye, la transition avait été assez rapide, et il n'y avait pas eu de migration de jeunes musulmans radicalisés.

NE PAS SOUS-ESTIMER L'AMPLEUR DES DANGERS

L'avenir à moyen terme s'annonce explosif et imprévisible. Nous n'avons pas les capacités de contrôler tous ces jeunes qui reviennent dans le circuit en France comme de véritables terroristes professionnels, s'inquiète Marc Trévidic, également préoccupé par un nouveau phénomène, celui du Djihad individuel. Il y a de plus en plus de jeunes, qui, à l'instar de Mohammed Merah baignent dans un « jus radical ». Ils évoluent dans un milieu très criminogène et sectaire, qui les encourage à partir faire le Djihad. Pour cette population, nourrie par une propagande très structurée, qui tourne en boucle fermée sur Internet, tout ceci représente la normalité. La justice s'est vue octroyée plus de moyens et de pouvoirs, mais face à cette nouvelle criminalité, elle est impuissante. En effet, nous ne pouvons prouver que ces jeunes sont enrôlés par des sectes, car les salafistes et autres groupuscules ne ponctionnent pas d'argent. Cela reste donc tabou, puisque religieux, même si l'on a la preuve de l'existence de lavages de cerveaux.

La coopération internationale devrait nous permettre de donner un coup de frein à la propagande sur Internet, mais cela ne réglera pas le cœur du problème. Si l'idéologie fondamentaliste continue à se diluer dans la société, cela va empirer et la justice sera débordée. Plus de 200 jeunes français sont déjà partis faire leur Djihad en Syrie, conclut, un brin amer, Marc Trévidic et aucune réaction ne se fait entendre...

Après cet exposé captivant et quelque peu déstabilisant, le débat, animé par Raymond Douyère, Président de Géostratégies 2000, a donné lieu à des échanges passionnants.

Raymond Douyère (Président de Géostratégies 2000) : *Le monde musulman est-il responsable de cette radicalisation ?*

Le monde musulman ne se rend pas compte qu'il en est la première victime. Ce n'est pas une vraie communauté soudée, donc, il n'y a pas de surveillance, ni d'auto contrôle, comme en Grande-Bretagne. Ce milieu cultive aussi une certaine ambiguïté, la frontière est parfois très floue, entre le soutien ou non au terrorisme. Si la population musulmane manifestait contre le terrorisme, cela serait plus porteur.

Paul Drezet (Conseiller référendaire (H) à la Cour des Comptes) : *Qu'est-ce qui a favorisé le développement en Occident du radicalisme ? N'est-ce pas une forme d'échec de notre « modèle » ?*

Une tranche de la jeunesse a besoin de se tourner vers une idéologie. Avec le déclin du christianisme et la fin du marxisme, beaucoup sont attirés par les nouvelles communautés qui les accueillent et ne leur renvoient pas l'image de notre société de consommation en crise, affaiblie par un libéralisme débridé. Un jeune déstructuré est séduit par une religion radicale, qui lui impose des règles codifiées. Cela résout une partie de ses problèmes, il est pris intégralement en charge et trouve une réponse à ses

questions. En fait, il abdique sa liberté et son indépendance pour un confort personnel.

François Berlié (Conseiller du Commerce Extérieur de la France) : *Comment est organisé le financement des groupes terroristes ? Peut-on contrôler ces flux financiers ?* On assiste à une prolifération de vols à main armée, de contrefaçons, de clonages de cartes bleues. Prendre l'argent des « mécréants » n'est pas un péché. Il y a aussi des braqueurs professionnels qui se sont islamisés en prison, ce qui est inquiétant.

Toutefois, ce terrorisme n'a pas besoin de beaucoup d'investissements. Pour partir en Syrie, le package revient à 2000 euros. L'attentat du World Trade Center, le plus cher de l'histoire, a coûté 500 000 dollars.

Par ailleurs, les terroristes ne recherchent plus un nombre élevé de victimes. Ce qu'ils veulent, c'est une grande couverture médiatique. L'attentat perpétré à l'arrivée du marathon de Boston a atteint son but, mais il n'a pas nécessité de gros moyens. Ceux-ci évoluent aussi, les armes à feu (notamment les kalachnikovs) sont de plus en plus utilisées.

Malika Sorel-Sutter (Haut conseil à l'Intégration) : *Quelle est l'ampleur du phénomène des convertis ?*

Il est difficile de répondre, car il n'y a pas de statistiques en France sur le sujet. Toutefois, une chose est sûre : les convertis vont toujours vers une plus grande radicalisation. Quand on n'a aucun repère familial ou autre, par rapport à l'islam, on se retrouve en prise directe avec internet et les Salafistes.

Paul Rechter (Directeur exécutif Publicis France) : *Quelles sont les cibles les plus exposées aux risques terroristes en France ?*

Eric Verstraete (Directeur financier Développement Bouygues TP) : *Qu'en est-il pour les entreprises implantées dans des zones potentiellement à risque ?*

Les Français sont plus vulnérables à l'étranger. Les entreprises doivent se doter de sociétés de sécurité performantes. Elles doivent pouvoir négocier avec le pays d'accueil le port d'armes pour les services de sécurité.

Néanmoins, tout le monde peut être considéré comme cible. Avec les jeunes djihadistes, la loi du talion a été simplifiée et revisitée à l'extrême. Elle est universelle. Mohammed Mehra pouvait tuer des enfants juifs, pour venger les petits palestiniens. Pour eux, il n'y a pas d'innocents, au sens où l'occident le comprend.

Howard Norman (Avocat au Barreau de Paris, Solicitor auprès de la Cour Suprême d'Angleterre) : *Pensez-vous, comme certains membres du gouvernement britannique, que la Convention Européenne des Droits de l'Homme nuit à la sécurité et qu'il faudrait la dénoncer ?*

Le problème ne vient pas de la Convention, qui est plutôt bien rédigée, mais de la Cour Européenne et de ses interprétations. La nouvelle loi du 5 août 2013 me semble

dangereuse. Elle stipule que le juge doit traduire dans la langue du prévenu les actes nécessaires à l'exercice des droits de la défense. Mais à quels actes cela renvoie-t-il ? Cela va coûter très cher. La Cour européenne développe trop une vision anglo-saxonne (qui ne s'appuie pas sur le droit écrit comme en France). Nous souffrons d'une méconnaissance des systèmes juridiques des différents pays.

Jean-Pierre Dupont (Ancien Préfet de la région Ile de France) : *Quelles sont vos relations avec vos homologues étrangers ?*

Pour les pays très fluides, qui appartiennent à l'espace Schengen, c'est une relation de juge à juge. Pour les autres pays, de ministère à ministère. Pour les Etats qui n'ont pas de convention avec la France, c'est la voie diplomatique. C'est le cas de beaucoup de pays du Golfe, dont l'Arabie Saoudite, à cause de leur législation qui permet la peine de mort. Cela complique beaucoup, on ne peut juridiquement les aider à démanteler des réseaux, même si nous avons les renseignements. Il faut des demandes d'entraide et on sait que l'arrestation des suspects entraînera leur exécution.

Jean-Louis Pierrel (Chargé des Relations Universitaires IBM France) : *Le régime syrien a-t-il toujours des possibilités d'actions terroristes en Occident ?*

L'absence de risques n'est pas absolue. Il y a encore beaucoup d'ambassades syriennes ouvertes en Europe. Elles jouissent d'une inviolabilité totale. De plus, les services secrets syriens sont très performants. Le Hezbollah a des moyens d'action très efficaces au Liban, des enlèvements peuvent être perpétrés. Les services de renseignement iraniens ont réussi un grand nombre d'assassinats ciblés contre leurs opposants.

Patrick Sitbon (Directeur Marketing Thales Service SAS) : *Quelle est aujourd'hui la réalité des risques et des menaces du cyber terrorisme ?*

Aurait-il un impact suffisant pour terroriser la population ? Cela est complexe. Il peut désorganiser un pays à grande échelle, mais pas vraiment le terroriser.

Joël Routier (Directeur Air France – Secrétaire Général de l'ATAF) : *Quelle devrait être la position des Occidentaux à l'égard de Bachar El Assad ?*

C'est un régime de terreur depuis belle lurette. Mais, il est indéniable qu'une partie non négligeable de la population soutient le régime. Ce sont les chrétiens, les kurdes, les alaouites et la bourgeoisie. Toutefois, un changement est nécessaire, mais les islamistes radicaux ne doivent pas se poser en seule alternative. Ce serait catastrophique.

Jean-Pierre Martiny (Directeur des opérations – Groupe Velours) : *Pourrait-il y avoir un appel au Djihad en France ?*

Pour le moment, la terre d'Islam n'est pas en France. Mais, on constate une légère évolution. Certains, encore très minoritaires, veulent faire le Djihad chez eux. Si on s'en tient au Coran et aux paroles des prophètes, il faut d'abord faire le Djihad dans un vrai pays musulman, puis, on peut conquérir de nouveaux territoires.

Raymond Douyère (Président de Géostratégies 2000) : *Comment s'exerce la surveillance sur les imams au préche radical ?*

Notre seul moyen d'action est de les expulser. Les Britanniques, quant à eux, ont modifié leur législation. La justice a désormais les moyens de condamner fortement certains prêches.

Guillaume Denoix de Saint Marc (Directeur Général de l'Association Française des Victimes du Terrorisme) : *Quel rôle les victimes du terrorisme pourraient-elles jouer dans la lutte contre la radicalisation ?*

Elles pourraient avoir des contacts avec des associations du monde musulman. Mais, ce dernier ne semble pas encore prêt à accepter de telles initiatives. Tout cela reste très délicat.

Marie-Clotilde Hingray, propos non revus par intervenant

« OÙ VA L'EUROPE ? »

JEAN-DOMINIQUE GIULIANI

PRÉSIDENT DE LA FONDATION ROBERT SCHUMAN

Le mercredi 16 octobre 2013, Géostratégies 2000 a reçu, autour d'un petit-déjeuner organisé dans les salons du Palais du Luxembourg, Jean-Dominique Giuliani, Président de la Fondation Robert Schuman, un centre de recherche qui œuvre en faveur de la construction européenne.

Prenant à contre-pied l'euroscpticisme ambiant, Jean-Dominique Giuliani nous a démontrés que l'aventure européenne, en dépit des obstacles rencontrés, pouvait être considérée comme une belle réussite. Conscient de la nécessité de donner à l'Union Européenne un nouveau souffle, il a plaidé en faveur d'une réforme des institutions, indispensable pour briser

cette image de « nain politique » et pour permettre aux peuples de mieux comprendre les finalités de l'Union, de partager des aspirations européennes communes.

L'Europe va là où les Etats membres la conduisent. Malheureusement, il y a une relative absence de vision, y compris de la part de la France, lance, un brin provocateur, Jean-Dominique Giuliani. Or, la France est un acteur majeur, qui doit imprimer sa marque au sein d'une Europe qui évolue. La grande crise économique et existentielle qui la frappe, pour la première fois depuis sa création, met en évidence ses faiblesses.

CONSOLIDER LE SOCLE ECONOMIQUE

Or, même si cela est passé inaperçu, l'Union Européenne a réagi et s'est plus transformée que tous les ensembles politiques du monde. Elle a fait fi des traités qui interdisaient la solidarité entre membres et pour sauver nombre d'Etats (Grèce, Espagne, Portugal, Irlande, Lettonie), elle a créé le Fonds européen de stabilité financière, doté de 800 milliards d'euros. Grâce à ce mécanisme, ces pays ont évité la faillite. L'Europe leur semblait être un bouclier invincible. A l'abri de l'euro et des fonds structurels, ils ont mené des politiques déconnectées de la réalité et ont abusé des dépenses publiques. Ils allaient droit dans le mur. Pour leur venir en aide, l'Europe a mobilisé plus de 3 Plan Marshall, soit plus de 3000 milliards de dollars, un record inégalé. L'Irlande, lors de son adhésion en 1979, avait un revenu moyen par habitant égal à 46% celui de la France et de l'Allemagne. Il est aujourd'hui de 120%.

Toutefois, depuis plus de vingt ans, le système économique de l'Europe ne fonctionne que grâce à l'endettement et à l'argent public. Une dérive très dangereuse, juge Jean-Dominique Giuliani. Il est impératif de remettre de l'ordre dans nos finances pour faire face à une nouvelle compétition, issue de la mondialisation.

Même si cela ne se ressent pas, l'Europe est perçue comme une réussite par le reste du monde, insiste Jean-Dominique Giuliani. L'euro, qui détient 27% des réserves mondiales, s'est imposé en dix ans comme la seconde monnaie internationale. L'Europe est aussi la

première puissance commerciale, avec 17% de l'ensemble des échanges. Le commerce intra-communautaire compte pour 42% du commerce mondial. Nous avons signé 30 accords de libre-échange, nous sommes le premier exportateur et le premier importateur. Un palmarès dont nous devons être fiers.

Les Etats-Unis nous considèrent comme stratégiques. Ils investissent six fois plus aux Pays Bas qu'en Chine, pour ne citer qu'un exemple. Nous représentons une économie crédible, avec un modèle social envié de partout. Notre attractivité a d'ailleurs fait de nous le premier continent d'immigration.

REDONNER UNE IMPULSION POLITIQUE

Sur le plan politique, beaucoup de chemin reste à parcourir. Angela Merkel a fait des propositions dans le sens d'une union politique, c'est-à-dire, un processus de décision européen plus démocratique, basé sur le modèle du consensus allemand. Dans leur schéma institutionnel, le pouvoir est partagé (au niveau des Länder et sur le plan fédéral) et démocratique, avec beaucoup de votes, à tous les échelons. Sous la pression des marchés, l'Union Européenne a établi de nouvelles règles qui ont abouti à un transfert d'une partie des responsabilités budgétaires nationales au niveau européen. C'est un premier pas qui doit absolument nous mener vers une Union économique, financière et fiscale, martèle Jean-Dominique Giuliani. L'Allemagne milite en faveur du pacte « Euro Plus », qui organiserait le contrôle et la coordination des budgets à l'échelle européenne. Il faut aussi aboutir à une Union bancaire, indispensable pour réamorcer la pompe à crédit.

La communication et les institutions sont les deux points faibles de l'Europe, regrette

Jean-Dominique Giuliani. Ces dernières n'étaient pas faites pour affronter la crise, elles sont trop dépendantes des processus nationaux, elles créent une fragilité politique, qui empêche l'accomplissement de réformes structurelles profondes. Sur ce point, il y a une assez forte unanimité. Il n'y a qu'en France où le débat autour de la rigueur suscite encore la polémique.

Le Parlement européen n'est pas satisfaisant. Les citoyens devraient se sentir mieux représentés, il faudrait trouver des solutions pour associer les parlements nationaux aux décisions européennes. Il faut aussi réfléchir à la façon dont on va construire l'Europe de demain. A 28, à 35, ou plus ? Les Français considèrent les élargissements comme la source de tous les maux. Or, en 2004, les pays d'Europe Centrale qui ont adhéré à l'Europe, 14 ans après la chute du Mur de Berlin, ne pouvaient absolument pas rester à l'écart. Cela n'aurait été ni moral, ni intelligent. Leur sentiment d'appartenance était très vif. Et cela a été difficile pour eux aussi, ils ont dû se conformer à des critères très drastiques. Peut-être a-t-on pêché par manque de réflexion sur le sens de cette grande aventure.

LANCER DES PROJETS MOBILISATEURS

Il est vrai que tous les Etats ont leur propre spécificité. Le mot « fédéralisme » ne signifie pas la même chose partout. Pour l'Allemagne, il s'agit de partager et de limiter le pouvoir. Pour les Etats centralisés, comme la France et l'Angleterre, cela implique un abandon de souveraineté. Dans le domaine de la défense, les positions divergent également. Lors de l'expédition menée par la France au

Mali, l'Allemagne a fait preuve d'un effacement voulu, elle se refuse à recourir à la force, car cela évoque encore trop les fantômes du passé. L'idée d'une Défense européenne est, pour le moment, illusoire, concède Jean-Dominique Giuliani.

Toutefois, il faudrait se montrer plus crédible concernant la politique étrangère. Nous avons désormais un service diplomatique commun, avec Lady Ashton à sa tête, et nous bénéficions d'une image positive. Nous pouvons discuter avec tous les camps (comme en Egypte), car nous ne véhiculons pas l'image d'une puissance impériale. Nous devons exploiter ces atouts, mieux faire connaître nos engagements. Nous distribuons 65% de l'aide au développement, ce qui est loin d'être négligeable !

A l'avenir, allons-nous opter pour l'ouverture ou le repli ? Nous comporter comme une grande ONG généreuse ou nous affirmer en Europe puissance, qui défend ses intérêts et recherche son autonomie stratégique ? Nous sommes encore la première zone de création de richesses dans le monde, nous devrions nous fixer pour objectif de rester dans le trio de tête, d'ici à 2050. Ce serait un projet porteur, explique Jean-Dominique Giuliani, cela nous obligerait à aller plus loin dans l'intégration fiscale et sociale. Depuis le Traité de Maastricht, en 1992, il nous manque une ambition mobilisatrice. Pour lutter contre ce sentiment de désaffection, nous devons nous réapproprier l'Europe, réformer la Commission, qui est trop nombreuse, trop juridique et pas assez politique. C'est à l'Allemagne et la France (qui contribuent respectivement pour 27 et 20% au budget européen) de relancer le moteur, de renouveler les institutions et de proposer un compromis acceptable pour changer le visage de l'Union Européenne », conclut-il.

Après cette brillante et passionnante intervention, Raymond Douyère, Président de Géostratégies 2000, a animé un débat, qui a donné lieu à des échanges enrichissants.

Jean-Pierre Martiny (Directeur des Opérations – Groupe Velours) : *Vous avez cité le Général de Gaulle. Ne dirait-il pas aujourd'hui de l'Union Européenne : « L'Europe, ce machin » ?*

Face au drame de Lampedusa, l'Union européenne ne serait-elle pas avisée de rappeler l'Union Africaine et la Ligue Arabe à leurs devoirs, tout en prenant sa part d'humanitaire ?

Au départ, le Général de Gaulle, qui voulait effacer l'humiliation de 45 et reconstruire le pays, était plutôt opposé au Traité de Rome. Mais, lors de son retour au pouvoir, en 1958, il a entériné le Marché Commun. Il a fait preuve de pragmatisme. Aujourd'hui, il essaierait de rendre la France plus active, plus imaginative. Il lui redonnerait un rôle de leader, pour tirer l'Europe vers l'avant.

L'Europe étant désormais le premier continent d'immigration, elle doit définir une politique commune de maîtrise des flux migratoires, notamment face au forcing des vagues d'immigrants illégaux. Notre aide au développement est trop déconnectée de notre politique étrangère, elle

devrait être plus conditionnée au comportement de certains Etats. En ce moment, la Tunisie et la Libye devraient être particulièrement dans notre ligne de mire.

Abdoulaye Niang et Sabri Traouli (Lycée Alfred Nobel – Clichy sous Bois) :

D'un point de vue économique, pourquoi faire rentrer des pays comme la Roumanie, que peuvent-ils apporter à l'Union Européenne ?

Est-ce notre intérêt de les laisser en tête à tête avec la Russie ? D'avoir un « trou noir » à nos frontières ? Il vaut mieux les avoir à l'intérieur et cela ne nous coûte pas très cher. Des pays comme la Roumanie ou la Croatie ne posent pas de problèmes, ils font profil bas et vont dans le sens des décisions communautaires. Ils ont un comportement plus exemplaire que la Grande-Bretagne, l'Allemagne ou la France.

Christophe Bouchez (Avocat – Cabinet Veil-Jourde) : *Croyez-vous à une sortie du Royaume Uni de l'Union Européenne ? Quelles en seraient les conséquences ?*

Ils veulent avoir à la fois un pied dehors et un pied dedans. Ils essaient de renégocier les exemptions qui leur ont été gratifiées à tort. Le fait qu'ils n'aient pas été forcés d'adhérer à l'euro, tout comme le Danemark, a été une erreur.

En Grande-Bretagne, il n'y a pas vraiment de partis extrémistes. Ce sont les eurosceptiques qui jouent ce rôle. Ils incarnent la nostalgie impériale.

Jean-Louis Pierrel (Chargé des relations universitaires IBM France) : *La dilution de l'Europe serait-elle une cause de sa panne ? Un modèle à deux vitesses ne serait-il pas plus efficace ?*

Nous nous dirigeons vers une coopération renforcée entre Etats. Sur un plan juridique, il suffit d'être 9. Cette coopération a été fructueuse en ce qui concerne les questions des brevets européens et des régimes matrimoniaux. Cela est tout à fait dans l'esprit du Traité de Lisbonne.

Pour des sujets liés à la Défense, je suis plus dubitatif, car on touche au cœur de la souveraineté des Etats. Il vaut mieux encourager les coopérations entre Etats, comme l'accord de défense franco-britannique, et ensuite l'élargir à d'autres partenaires, si c'est possible.

Pour ce qui est de la politique étrangère, il faut essayer de s'accorder sur le plus de positions communes possibles. Je suis opposé à l'idée du plus petit dénominateur commun.

Jean-Pierre Dupont (Ancien Préfet de la région Ile de France) : *L'Europe pourrait-elle mener une opération militaire en Libye et en Tunisie, contre les immigrants illégaux ?*

Ne serait-ce pas une forme de néo colonialisme ?

Le Président du Conseil italien a parlé d'une opération militaro-humanitaire. Une intervention armée peut se révéler

nécessaire face à ceux qui font commerce du trafic d'esclaves. On ne peut rester indéfiniment des sauveteurs en mer. Nous avons le droit de défendre nos intérêts.

L'expédition Atalante, au large de la Somalie, a été un succès. Menée par l'Europe (essentiellement la France, les Pays-Bas et l'Espagne, trois pays aux intérêts directement menacés), elle a permis d'éliminer l'essentiel de la piraterie dans le secteur.

Thierry Le Roy (Conseiller d'Etat) : *Que penser de la Cour Constitutionnelle allemande ?*

Pour toute décision engageant les finances de l'Etat allemand, un vote et un contrôle du Parlement sont nécessaires. Il n'existe pas d'autres constitutions de ce type au sein de l'UE, mais cela peut provoquer des défauts de réflexion.

Il faut encourager la coopération entre les parlements nationaux et le parlement européen. C'est une évolution positive.

François Cantegreil (Président SEMIA) : *Qu'en est-il de l'Europe de la culture et de l'Europe des jeunes ?*

L'Europe culturelle existe, avant tous les traités. Celle des jeunes aussi. Il faut leur donner la mobilité qu'ils souhaitent au sein de l'Europe, nous avons besoin d'eux, nous devons tout faire pour éviter de les voir s'expatrier, en Asie et aux USA.

Quelle perception avez-vous des prochaines élections européennes ?

Elles seront un exutoire à tous les mécontentements. Elles refléteront l'insatisfaction des citoyens face aux institutions européennes. Notre classe politique a une grande responsabilité, elle n'assume pas l'engagement européen de la France, elle n'est pas à la hauteur

Le Parlement européen souffre d'un défaut majeur : il n'y a jamais de majorité absolue. Les alliances sont nécessaires, mais ce n'est pas la solution idéale. L'idée d'une liste internationale commence à apparaître, la campagne pourrait prendre une allure plus pan européenne. En revanche, décider que le leader du groupe majoritaire au Parlement devienne automatiquement le futur Président de la Commission me rend sceptique. Cela entraînerait un manque de transparence et donc de démocratie.

Marie-Clotilde Hingray
Propos non revus par intervenant.

« QUEL AVENIR POUR L'INDE ? »

CLAUDE BLANCHEMAISON

ANCIEN AMBASSADEUR AU VIETNAM, EN INDE, EN RUSSIE ET EN ESPAGNE

Le jeudi 28 novembre 2013, Géostratégies 2000 a reçu dans les salons du Palais du Luxembourg, Claude Blanchemaison, ancien Ambassadeur de France au Vietnam, en Inde, en Russie et au Tadjikistan, ainsi qu'en Espagne. Ce diplomate avisé nous a brossé un tableau détaillé de l'Inde, insistant sur ses atouts (son PIB la place dans le « top ten » des grandes puissances), mais aussi ses fragilités (120^{ème} rang pour l'indice de développement humain).

Claude Blanchemaison nous a également éclairés sur sa politique étrangère, dépendante d'un contexte géostratégique complexe, alimentés par des tensions sous-jacentes avec ses voisins.

Une analyse pertinente sur un pays très contrasté.

Les élections du printemps prochain à l'Assemblée Nationale Indienne n'auront pas une influence déterminante. L'Inde est une démocratie parlementaire solide, et même si la croissance se ralentit, elle reste respectable, avec 5% de progression annuelle, explique Claude Blanchemaison. Nation jeune, puisqu'elle n'a accédé à l'indépendance qu'en 1947, elle peut s'appuyer sur une civilisation de plus de 4000 ans, qui lui a permis de surmonter des épreuves comme l'assassinat de Gandhi ou la partition du pays, qui s'est accompagnée de nombreuses violences.

UNE CROISSANCE A CONSOLIDER

Pays continent hétérogène, avec 18 langues officielles (l'anglais étant réservé aux élites), et 28 Etats, l'Inde est à la fois multiculturelle et multiconfessionnelle. Les hindous,

les musulmans, mais aussi des chrétiens catholiques et des colonies juives cohabitent sans heurts notaires, même si, parfois, on peut assister à des poussées d'intolérance.

Contrairement au Népal hindouiste, l'Inde est un Etat laïque, où une moitié de la population encore rurale, ne représente que 17% du PNB. Les réserves migratoires sont donc considérables, précise Claude Blanchemaison et le secteur des services qui constitue 60% du PNB, devrait se renforcer, tout comme l'urbanisation.

Deux grands partis se partagent les urnes. Le Parti du Congrès, actuellement au pouvoir, avec Sonia Gandhi à sa tête, et un peu plus de 30% d'intentions de vote. Et le Parti Nationaliste Hindouiste, populaire auprès des classes moyennes. Lors des prochaines élections, tout se jouera sur la capacité du Parti qui arrive en tête, à nouer des alliances.

De toute façon, insiste Claude Blanchemaison, la continuité prévaudra, que ce soit sur le plan de la politique économique, étrangère et de la Défense. Le BJP, qui a dirigé le pays entre 1998 et 2002, s'est révélé très modéré. Et s'il a procédé à des essais nucléaires en 1998, ceux-ci avaient été préparés par le gouvernement précédent. On observe aussi une permanence des équipes. L'actuel Premier Ministre, Singh, était déjà aux affaires en 1991, et c'est sous son impulsion qu'a été lancé le programme de libéralisation économique. De grandes entreprises privées se développent aux côtés des groupes encore détenus par l'Etat. L'Inde devient une référence en matière d'industries numériques et culturelles. Aux côtés de Bangalore, de plus en plus de villes, notamment Calcutta, se spécialisent dans les technologies de pointe. Bollywood n'est plus isolé, d'autres studios dans d'autres grandes métropoles, suivent le même chemin.

DES CONTRAINTES SECURITAIRES

Compte-tenu du contexte géostratégique, l'Inde doit pouvoir compter sur une défense forte et puissante, souligne Claude Blanchemaison. Son armée compte 1 300 000 hommes, et dispose de nombreux équipements d'origine russe, hérités de ses liens très proches avec l'URSS pendant la Guerre Froide. Elle a également des Mirage Français, qui sont intervenus avec succès contre le Pakistan, dans les montagnes du Cachemire. Actuellement, des négociations techniques et financières sont en cours pour la vente de 126 avions Rafale, mais il est peu probable qu'elles aboutissent avant les prochaines élections.

En matière de politique étrangère, le Pakistan reste le sujet sensible, même si les deux protagonistes cherchent à être le moins conflictuel possible. Toutefois, la pomme de discorde qu'est le Cachemire, est encore loin d'être résolue. Avec la Chine, l'Inde souhaite des relations de confiance, encore perturbées par des différends territoriaux. La Chine n'acceptant toujours pas l'absorption du Sikkim. Le Bhoutan, indépendant, fait en quelque sorte office de tampon entre les deux grandes puissances, tombées d'accord pour ne pas interférer. L'Inde qui désire intensifier la coopération régionale, se heurte à des réalités économiques. La Chine, vu son poids croissant sur la scène internationale, limite ses capacités d'action. En revanche, les liens commerciaux de plus en plus étroits réduisent les conflits potentiels.

Avec la France, le basculement diplomatique a eu lieu en 1998, se félicite Claude Blanchemaison. Un accord de partenariat stratégique a été signé, le dialogue politico-militaire s'est renforcé, des Rafale ont été vendus. On a assisté à une sorte de rééquilibrage, pour tenter de compenser les ventes d'armes au Pakistan. Lors des essais nucléaires de 1998, la réaction française a été très modérée et le Président Chirac a plaidé pour l'entrée de l'Inde dans le groupe de Londres, plate-forme de discussion en matière de coopération nucléaire civile.

La France investit beaucoup, dans les infrastructures, les automobiles, et récemment, dans les biens de consommation.

Toutefois, nuance Claude Blanchemaison, le temps indien n'est pas le temps européen. Les décisions mettent beaucoup de temps à murir. Il faut s'armer de patience et parallèlement, être conscient du niveau de corruption encore élevé, malgré les mesures prises pour l'éradiquer.

Comme à l'accoutumée, un débat passionnant, animé par Raymond Douyère, Président de Géostratégies 2000, a prolongé l'intervention de Claude Blanchemaison.

Philippe Caplain (IGA) : *Pouvez-vous nous éclairer sur la question des castes en Inde, de leur influence sur les prochaines élections ?*

Les castes sont prohibées par la Constitution. Officiellement, elles n'existent plus, mais elles continuent à avoir de l'influence. Des dirigeants de grands Etats peuvent être élus sur des critères de basse caste. Cela se ressent de moins en moins chez ceux qui ont fait des études supérieures longues. L'Etat a instauré une discrimination positive, des quotas sont réservés aux citoyens venant des basses castes. Les ONG essaient de solutionner ce problème encore très complexe. Il y a aussi des initiatives individuelles, comme à Madras, le Père Ceyrac, qui a développé une action en faveur des orphelins du Sud du pays.

Raymond Douyère (Président de Géostratégies 2000) : *Y a-t-il réellement des partis de castes ?*

Oui, ils sont minoritaires, mais ils peuvent s'allier à une grande coalition (surtout avec le Parti du Congrès). Le candidat du BJP, M. Modi, actuellement dans l'opposition, a bien géré son Etat, le Gujarat. Mais, lorsqu'il était au pouvoir, il n'a pas été étranger à certains massacres de musulmans. Cela lui compliquera la tâche pour d'éventuelles alliances.

Jean-Pierre Duport (Ancien Préfet de la Région Ile de France) ; François Cantegreil (Président SEMIA) ; Luc Debievre (Partner Global Private Equity) :

Quelle est la stratégie des grands groupes industriels indiens ?

Est-il encore intéressant d'investir en Inde ?

Les groupes indiens ont les capacités pour investir dans les industries du passé en Europe. Ils ont le savoir faire pour restructurer ces secteurs. Tata vient d'investir 150 millions d'euros en France, mais généralement, les Indiens sont plus attirés par l'Allemagne, parce que plus technologique et industrielle. La Grande-Bretagne et les USA les séduisent aussi, souvent parce qu'ils y ont fait leurs études. Les décideurs indiens ne sont pas familiers du marché français, ils le connaissent mal, ils sont effrayés par l'instabilité fiscale qui règne en ce moment.

Pour ce qui est du marché indien, il souffre d'une grande vulnérabilité. La roupie a perdu 25% de sa valeur en quelques semaines, suite à des rumeurs concernant la FED et sa volonté d'injecter moins de capitaux en Inde. Les placements sont partis vers des pays plus stables.

Je ne pense pas que l'Inde soit un futur Eldorado, on assiste plutôt à une phase de décélération. Contrairement à la Chine, qui poursuit un développement remarquable, plus axé désormais sur son marché intérieur.

Jacques Taranger (Inspecteur du personnel civil de la Défense) : *Quel est le rôle des anciens comptoirs français ?*

Fatoumata Dicko (Rapporteuse à la Cour Nationale de Droit d'Asile) : *Quelle est la place de la France dans le marché économique indien ?*

C'est surtout à Pondichéry que l'on ressent l'héritage économique et culturel français. Cela est bien perçu de la part des Indiens, car cela contrebalance l'empreinte anglaise. Des français y décentralisent leurs activités, tout en gardant la maison mère en France. La part de marché des entreprises françaises reste très faible, moins de 2% pour les échanges commerciaux. L'Allemagne atteint trois fois ce pourcentage. Il faut toutefois relativiser. Le poids économique est supérieur à cette représentation minimale. Les investissements sont réalisés par de très grandes entreprises, dans des secteurs de technologie avancée. Les derniers venus sont les leaders de la grande distribution.

Vice-Amiral Jean-Louis Vichot (Délégué Général de l'UDESCA) : *Quelle est la position de l'Inde dans les négociations sur la fin de cycle de Doha ?*

L'Inde est membre de l'OMC depuis 1995. Pour le moment, les négociations de Doha sont mises en veilleuse. L'Inde veut défendre ses intérêts. Peu à peu, le relais est pris par des accords bilatéraux de libre échange. L'Union Européenne est en négociation avec l'Inde, depuis cinq ans, pour un accord de libre échange, mais cela achoppe sur des questions de propriété industrielle et d'investissement.

Jean-Claude Richard (Ancien Ambassadeur) : *La destruction de l'environnement, en ville comme dans les campagnes, n'est-il pas un danger majeur ?*

Un puissant courant de défense de l'environnement est en train de se développer. Dans un sens, cela rend plus difficile la réalisation d'infrastructures indispensables, comme le train à grande vitesse, mais il faut prendre en compte une situation très dégradée, surtout dans les mégapoles. Le métro urbain de Delhi n'a pas pu être réalisé sans dommages.

L'Inde compte 1 milliard 200 millions d'habitants. Les campagnes sont donc très habitées, mais je crois que la « révolution verte » agricole, qui a permis l'autosuffisance alimentaire, a créé plus d'effets positifs que négatifs. S'il y a moins d'épidémies, les problèmes de santé publique et sanitaires ne doivent pas être sous estimés.

Bernard Galea (Directeur de l'intelligence et de la sécurité FM Logistic Corporate) :

Quid de l'insécurité, notamment des expatriés et des femmes ?

Les derniers viols perpétrés sur la voie publique ont déclenché des manifestations et des prises de position de la société civile. Les mesures et les sanctions se durcissent, mais à l'état latent, de fortes violences existent.

Raymond Douyère (Président de Géostratégies 2000) : *Qu'en est-il des relations de l'Inde et des organisations internationales, notamment l'APEC et l'ASEM ?*

L'Inde voudrait un siège permanent au Conseil de Sécurité des Nations unies (tout comme le Japon). Mais, il est difficile de réformer la Charte des Nations Unies. De plus, la Chine et le Pakistan ne vont pas faciliter les discussions. La question ne progresse pas.

Avec l'ASEAN, la coopération devient de plus en plus active. Les aspects sécuritaires n'y sont pas étrangers.

L'APEC, lancée par les Américains, vise une coopération économique assez nourrie dans toute la région Asie Pacifique.

Quant à l'ASEM (Asia-Europe Meeting), elle reste, pour l'heure, au stade du dialogue. Il n'y a pas de contenu économique propre ;

Dans tous ces forums internationaux, l'Inde partage une position commune à celle de tous les Asiatiques. Ce qui se résume en une phrase : Ne nous obligez pas à trouver des solutions à l'Occidentale, votre efficacité ne fonctionne pas chez nous.

Vice Amiral Jean-Louis Vichot (Délégué Général de l'UDESCA) : *Quelles sont les relations de l'Inde avec l'Afrique, la Russie ?*

L'Inde appartient aux BRICS, une organisation informelle où elle retrouve la Russie, le Brésil, la Chine et l'Afrique du Sud., qui adopte des analyses et des approches communes lors des grandes réunions du G20. Ils ont tous des intérêts spécifiques à défendre.

Vis-à-vis de la Russie, il existe une vieille tradition d'alliances. La Russie peut fournir des armements moins chers, ce qui intéresse l'Inde.

Concernant l'accès aux matières premières et leur exploitation, l'Inde se retrouve en concurrence avec la Chine, surtout en Afrique et en Amérique Latine.

Elle renforce sa présence en Afrique, ce qui pourrait être un biais intéressant pour une coopération avec la France, surtout dans les régions de l'Ouest.

Alain Couanon (Ancien Ambassadeur. Ancien consul général à Bombay) : *Quelle est la politique de l'Inde à l'égard de l'Asie centrale voisine ?*

Elle y affronte directement la Chine. Elle essaie d'y prendre pied pour gagner de l'influence et capter les ressources énergétiques qui sont vitales pour elle.

François-Xavier Martin (Président d'honneur de Crédit X Mines, Secrétaire Général, Trésorier de Géostratégies 2000) : Y a-t-il toujours une tension palpable entre l'Inde et le Pakistan ?

En 1999, la guerre de Kargil a éclaté. Cela a suscité des inquiétudes car l'Inde et le Pakistan possèdent tous deux l'arme nucléaire. L'Inde a respecté sa parole, elle a eu une réaction mesurée, elle n'a pas franchi la ligne de partage du Cachemire. Pourtant, elle a un avantage face à son ennemi, la profondeur stratégique de son territoire. L'utilisation de l'arme nucléaire était exclue des deux côtés. L'Inde et le Pakistan, qui ont développé entre eux des moyens de communication très poussés, présentent un bel exemple de la stratégie de dissuasion. Chacun des deux partenaires comprend la stratégie de l'autre et sait jusqu'où il peut aller.

Jean-Pierre Martiny (Directeur des opérations – Groupe Velours) : Qu'en est-il de la situation sécuritaire dans les Etats frappés par la révolution maoïste ?

Ces groupes révolutionnaires s'appuient sur le Parti Maoïste du Népal pour commettre des attentats périodiques. Ils sont actifs dans les Etats de la partie Est de l'Inde. Ils représentent un danger, mais pour le moment, les troubles sont contrôlés et réprimés, dans le cadre de certaines limites.

Philippe Abelin (Attaché économique au Ministère de l'Economie) : Quel regard l'Inde porte-t-elle sur l'Afghanistan, après le départ des troupes américaines ?

Elle ne cache pas son inquiétude, mais il semblerait que 15000 soldats américains restent pour le moment en Afghanistan, ce qui est un soulagement. L'Inde craint que le Président Karzaï ne laisse se profiler un partage du pouvoir avec les talibans.

Les USA se rapprochent de l'Inde, qui leur apparaît comme un partenaire important pour contenir les ambitions de la Chine. Ils ont facilité son accession au groupe de Londres, ce qui lui permet de participer à la coopération en matière de nucléaire civil.

Raymond Douyère (Président de Géostratégies 2000) : La loi sur la charia a été rétablie en Afghanistan. Cela suscite-t-il des réactions en Inde ?

La population musulmane indienne est très modérée. Cette évolution préoccupe l'ensemble de la société indienne, il y a un véritable consensus à ce sujet.

Marie-Clotilde Hingray
Propos non revus par intervenant.

« LA CYBERSECURITE DES INFRASTRUCTURES CRITIQUES »
VINCENT MARFAING

Le mardi 17 décembre, Vincent Marfaing, Vice Président, Directeur de la Business Line « Sécurité des technologies de l'information » chez Thales, était l'invité de Géostratégies 2000 dans les salons du Palais du Luxembourg. Une fonction hautement stratégique, alors que les cybers attaques se multiplient, et que les risques de sécurité informatique s'intensifient.

Vincent Marfaing nous a apporté son éclairage de spécialiste et nous a démontré comment, face à ces nouveaux défis, les systèmes de contrôle industriel organisaient la riposte, tout en insistant sur la nécessaire responsabilisation de chacun en ce domaine, où la confiance est primordiale.

La cyber sécurité est souvent perçue comme une protection ajoutée au-dessus d'un système déjà existant. En fait, son but est de rendre le système le moins vulnérable possible, et d'offrir des avantages différentiels, précise d'emblée Vincent Marfaing. Tous les processus pilotés par informatique présentent des failles, face à une menace qui évolue.

Notre société est de plus en plus atomisée, interconnectée en permanence. La mobilité du personnel augmente, tout comme le rôle critique des réseaux. Prenons un exemple, la DGAC (Direction Générale de l'Aviation Civile). Son système lui semble parfaitement isolé. Mais, quand elle acquiert une information d'une agence météo, connectée à Internet, cela peut introduire une fragilité, que personne ne prend en compte.

Parallèlement, les acteurs sont de plus en plus structurés, et leurs méthodes très sophistiquées.

Ils font partie, le plus souvent, du crime organisé à vocation financière, et cela peut basculer à tout moment vers le terrorisme. Ils agissent dans le cadre de l'espionnage industriel, de la guerre économique. On peut alors parler de cyber renseignements, avec des fraudes et des détournements d'actifs. Des sociétés du CAC 40 peuvent être victimes de tentatives d'intrusion, pour voler leur patrimoine intellectuel. Des manœuvres relativement faciles, où les risques de punition sont minimes, explique Vincent Marfaing qui évoque, dans des cas extrêmes, des cyber guerres. Lorsque les Russes ont envahi la Géorgie en 2005, ils ont neutralisé les moyens aériens de leur adversaire, grâce à une cyber attaque. Cela risque de devenir la norme

dans les conflits futurs. Comme l'identité de l'attaquant est floue, il est encore difficile de caractériser un vrai acte de cyber guerre et donc, de mettre en œuvre la riposte.

PROLIFERATION DES MENACES

Face à cette évolution de la menace, le SI (Système d'Information) devient un enjeu métier. Il permet de manipuler et stocker les données de l'entreprise, d'assurer le suivi et le pilotage des infrastructures industrielles. Les points faibles sont parfaitement identifiés. Il s'agit des postes utilisateurs (PC, Smartphones, tablettes). Les terminaisons nerveuses des systèmes d'information sont autant de portes d'entrée pour des cyber attaques. Il faut donc développer et entretenir la vigilance de tous les utilisateurs, martèle Vincent Marfaing, tout en pointant du doigt des risques exacerbés avec le développement de l'outsourcing (externalisation) et la mobilité des usages mixtes public/privé. De plus en plus, les entreprises se déchargent de l'entretien de leurs systèmes informatiques et le confient à des tiers, qu'ils ne connaissent pas vraiment. Elles ne contrôlent pas le risque. En conséquence, le périmètre à protéger devient de plus en plus perméable. On observe une perte de gouvernance pour l'entreprise, une absence de traçabilité qui gêne la compréhension des incidents.

Dans ce contexte, des attaques peuvent se produire. Elles sont invisibles pour les systèmes de détection. La mise à jour des postes de travail est encore faible, les accès à Internet peu maîtrisés et peu filtrés. Il ne faut pas sous-estimer l'« Inside Threat », liée à la rotation des personnels et aux multiples catégories d'intervenants (outsourcing, sous-traitants, partenaires). Par ailleurs, les anti-virus, qui détectent uniquement la signature, sont inefficaces pour ce qui est des « zero days ». Il faut également se montrer vigilant face aux comportements du staff, même si ceci reste encore illégitime sur le plan de l'éthique.

ERADIQUER LES VULNERABILITES

Une attaque aboutit, généralement, grâce à une intrusion dans les outils informatiques de quelques utilisateurs finaux. Souvent, par le biais d'une infection, à travers une clé USB, un vecteur très dangereux qui court-circuite tous les réseaux. La pratique du « fishing », envoi d'innombrables mails contenant des liens, est un autre moyen de parvenir à ses fins. Cela peut provoquer des bugs dans les programmes sur les postes de travail. L'attaquant se propage ensuite dans l'entreprise, il recherche, pour les exfiltrer, des données et des documents stratégiques (serveurs d'adresses, mots de passe des utilisateurs...). Souvent, l'attaque est détectée de manière fortuite, avec des messages bizarres qui attirent l'attention.

A ce moment là, il faut la traiter de manière rationnelle, insiste Vincent Marfaing. Tout d'abord, établir un diagnostic (savoir ce qui se passe exactement), puis une cartographie (quel est le périmètre attaqué). Ensuite, se focaliser sur les points critiques, définir l'architecture cible et agir. A ce

moment là, c'est la perturbation du métier de base qui coûte le plus cher à l'entreprise. Son organe vital est touché et cela peut causer de fortes baisses d'activité. Toutefois, comme un cyber incident n'entraîne pas de responsabilité

individuelle, il n'y a pas encore beaucoup d'argent alloué à la sécurité informatique, car cela n'influe pas directement sur la productivité, note Vincent Marfaing, qui met toutefois en lumière une nouvelle tendance : la souscription d'une assurance cyber par des entreprises de plus en plus nombreuses. Les assureurs considèrent ces attaques comme des aléas, ils proposent des protections adaptées, ce qui est pour eux une nouvelle source de business

Mais les entreprises doivent aussi prendre des mesures qui leur sont propres. Mettre l'accent sur la formation, la communication, l'audit et le conseil. Certaines ont des abonnements avec des « Forces d'intervention rapide », qui leur permettent de gagner beaucoup de temps dans la résolution de la crise.

La cyber régulation des opérateurs est d'importance vitale et cela est bien compris, au sein des plus hautes autorités du pays. Le Livre Blanc de la Défense de 2013 a fait de la cyber sécurité l'une des priorités de la défense et de la sécurité nationale. Cela vise à protéger les infrastructures sensibles pour le fonctionnement de l'Etat (transports, télécommunications, produits pharmaceutiques, distribution d'eau...). Le projet de loi relatif à la programmation militaire (2014-19) inclut des dispositions sur les infrastructures critiques. Notamment l'obligation de déclarer tous les incidents, de réaliser un audit par an, par une personne de confiance. La Nation doit pouvoir continuer à fonctionner, même en cas d'attaque.

L'impact financier d'une attaque cyber sur le fonctionnement de l'entreprise est beaucoup plus élevé que le coût de résolution de la crise. Les produits de sécurité sont nécessaires, mais ils ne suffisent pas. Il faut renforcer la maturité SI et organisationnelle, encore peu élevée, et surtout bien comprendre que la sécurité des infrastructures est devenue un enjeu essentiel de la sécurité des Etats et de la population, conclut Vincent Marfaing.

Suite à cet exposé très instructif, Raymond Douyère, Président de Géostratégies 2000, a animé un débat qui a donné lieu à des échanges très enrichissants.

Antoine Plantier (Directeur Général SharingCloud) : *Le cloud ne serait-il pas une opportunité en termes de sécurisation du SI ?*

Claude Frauly (IBM (ER)) : *La majorité des sociétés qui proposent des solutions « cloud » sont américaines. Quid du « Patriot Act »,*

Alain Busnel (Gérant de Rosebud Production) : *Quelle confiance peut-on faire à la mode « cloud » qui semble bien être le super « piège à brigands » ?*

Le « cloud » répond à une tendance à l'externalisation de certains processus de l'entreprise. Un « cloud » bien à jour est mieux géré que ce qui se fait en interne, car il est entre les mains de professionnels. En revanche, on ne peut nier le problème de confiance, de sécurisation du cloud. Il faut sécuriser les données, les découpler de leur contenu, avant qu'elles n'aboutissent chez le fournisseur « cloud ». Il faut également sécuriser la perméabilité entre les différents environnements, se protéger contre les compétiteurs.

Il faut aussi organiser les droits d'accès, déterminé qui peut y pénétrer et pourquoi. Surveiller de près les infrastructures sensibles, comme la climatisation, qui est un moyen assez simple pour s'infiltrer dans les systèmes informatiques.

L'Etat sponsorise des démarches de SI, avec le « Cloudwatt » qui regroupe la Caisse des Dépôts, Orange, Thalés. Il vise à fournir des services avec des technologies open sources bien maîtrisées.

Raymond Douyère (Président de Géostratégies 2000) :
Faudrait-il des « cloud » de « cloud » ?

La protection absolue n'existe pas. Une grande part de confiance est indispensable.

Il faut être capable d'identifier clairement un comportement différent de ce qui existe.

Jean-Louis Pierrel (Chargé des Relations Universitaires – IBM France) : *Comment imaginer une politique européenne de cyber sécurité, alors que les différents membres ont des pratiques, voire des alliances particulières ?*

Cela me semble en effet aussi complexe que l'Europe de la Défense. Si des champions internationaux émergeaient, cela pourrait entraîner un leadership, qui pourrait concurrencer des groupes américains.

D'ailleurs, Thales entend se développer de plus en plus à l'international, pour offrir une offre la plus globale possible.

François-Xavier Martin (Président d'Honneur de Crédit X Mines. Secrétaire Général-Trésorier de Géostratégies 2000) : *Le recours à des prestataires gratuits est de plus en plus fréquent. En conséquence, le prestataire ne prend aucun engagement contractuel. L'utilisation de tels prestataires n'augmente-t-elle pas les cyber risques ? Pouvez-vous nous donner quelques détails sur les cyber attaques israéliennes sur les centrifugeuses iraniennes ?*

La sécurité ne sera jamais gratuite. Lorsque l'on a affaire à des services peu chers comme ceux proposés par Google, on sait qu'il y a des risques comme contrepartie.

Il faut une responsabilisation, un savoir faire, une différenciation d'usage.

Pour l'Iran, au départ, il y a eu une dispersion de clés USB autour des sites d'enrichissement d'uranium, cela était aléatoire, mais cela a fonctionné. C'est un peu comme la stratégie du « fishing » sur Internet. On disperse beaucoup d'informations, on envoie beaucoup de messages, et un jour, quelqu'un accroche...

Raymond Douyère (Président de Géostratégies 2000) :
L'ANSSI (Agence Nationale de Sécurité Informatique) serait-elle envisageable au niveau européen ?

La vraie question n'est pas le périmètre de l'Europe, mais celui de la confiance.

L'ANSSI a un rôle important, elle surveille les vecteurs d'attaques internationales et vise à authentifier les prestataires de confiance.

(NB de la rédaction de Géo2000.

Il existe une agence européenne : l'ENISA, basée à Athènes)

Raymond Douyère *Comment intercepter les systèmes de sécurité et de communication d'Al Quaida ?*

La Défense française a officialisé une doctrine offensive dans le dernier Livre Blanc. Elle a les capacités d'intercepter les communications des groupes terroristes.

Eric Verstraete (Directeur Financier Développement Bouygues TP) : *Quelles sont les quelques bonnes pratiques à conseiller aux « business frequent travellers » ?*

Vous emportez uniquement ce dont vous avez besoin. Il est important de savoir classer les informations. Votre PC et sa carte doivent toujours se trouver dans des endroits différents. Ne jamais vous séparer des informations les plus précieuses.

Elève du Lycée Feyder – Epinay sur Seine : *Peut-on vraiment protéger une entreprise, alors que les avancées technologiques peuvent se transformer en ennemis ?*

C'est une vraie problématique. Difficile de savoir jusqu'où on peut contrôler une entreprise privée. Un challenge qui pourrait se résoudre avec des éléments réglementaires (« régulatoires »).

Marie-Clotilde Hingray
Propos non revus par intervenant

Ont collaboré à cette Lettre, outre les intervenants dans les débats
Raymond Douyère/Marie-Clotilde Hingray/Janine Rechter